

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71 133

Objet

**Subvention exceptionnelle
pour l'érection du
Mémorial du Général
de GAULLE**

DATE DE CONVOCATION

25 Octobre

DATE D'AFFICHAGE

25 Octobre

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 25

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le vingt neuf octobre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, STIPAL, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD, DOMEQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, BARRIERE, TAP, Mmes BIDEAU, FAVIERE.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

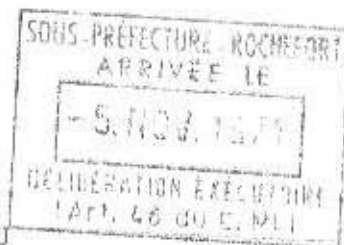
Excusé : M. PAPEAU

Absents : MM.

M. DOIREAU

M LANDRY

a été élu Secrétaire.



Par lettre du 7 Octobre 1971 le Colonel DIVES, Président du Comité Départemental du Mémorial du Général de GAULLE, sollicite la participation de la Commune de ROYAN à cette érection, sous forme d'une subvention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle au Comité Départemental du Mémorial du Général de GAULLE, Cité Administrative à LA ROCHELLE (C.G.P. 35 71 41 R. BORDEAUX) d'un montant de 1 000 F (MILLE FRANCS)

- que la dépense sera à imputer au chapitre 951 .ART. 657 , le chapitre 970 dépenses imprévues, étant diminué d'autant .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD